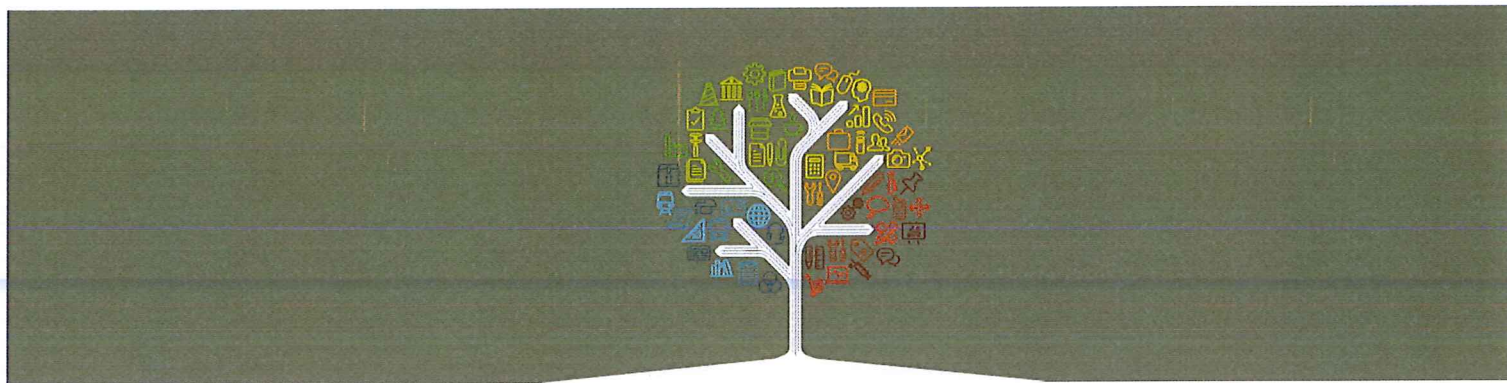




LA NUIT DE L'APPRENTISSAGE – 13 février 2018

Informations aux entreprises

La Nuit de l'apprentissage permet aux entreprises qui cherchent un-e apprenti-e et aux jeunes en quête d'une place d'apprentissage de se rencontrer lors de brefs entretiens.

Avantages pour votre entreprise :

- Rencontrer plusieurs candidats lors de la même soirée, sans passer par une procédure de recrutement.
- Découvrir des candidats intéressants, qui n'auraient peut-être pas été sélectionnés sur la base de leur dossier de postulation.
- Rencontrer des candidats qui n'auraient a priori pas postulé dans votre entreprise.

PROCHAINE EDITION

La prochaine édition aura lieu le **mardi 13 février 2018, de 17h00 à 20h30.**

Elle se déroulera simultanément dans quatre Ecoles professionnelles : l'EPSIC à Lausanne, le CEPM à Morges, le CEPV à Vevey et le CPNV à Yverdon-les-Bains.

INSCRIPTIONS

Les entreprises s'inscrivent sur www.nuitapprentissage.ch ou par téléphone au 021 632 15 46 (lundi-mardi-jeudi). Elles peuvent s'inscrire pour un ou plusieurs lieu(x) et pour autant de professions qu'elles le souhaitent. Les inscriptions sont ouvertes du 10 octobre au 19 décembre 2017.

PLANIFICATION DES ENTRETIENS

Du 8 au 19 janvier 2018, les élèves à la recherche d'une place d'apprentissage s'inscrivent pour une ou deux profession(s) proposée(s) par les entreprises. Sur la base de leur inscription, un ou plusieurs rendez-vous avec des entreprises correspondant à leur choix de profession leur seront communiqués par courrier.

Important :

- *Lors de leur inscription, les élèves ne choisissent pas une entreprise, mais une profession. La liste des entreprises participant à la Nuit de l'apprentissage dans chaque lieu est publiée après la fin des inscriptions. Les rendez-vous sont fixés par l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP).*
- *Plus de 1000 jeunes s'inscrivent chaque année. L'OCOSP ne dispose pas de leur dossier de candidature à l'avance et ne peut procéder à une sélection en fonction des exigences des entreprises. C'est le principe du « speed dating ».*

- *Les rendez-vous sont fixés en fonction de l'intérêt des élèves pour les professions proposées par les entreprises. Ainsi, les entreprises qui proposent plusieurs professions n'auront pas forcément des rendez-vous pour chacune d'entre elles.*
- *Les entreprises qui proposent plusieurs professions peuvent venir avec un-e représentant-e, qui mènera les entretiens pour toutes les professions, ou avec un-e représentant-e par profession, ce qui augmente le nombre de rendez-vous potentiels.*

DEROULEMENT

Le jour de l'événement, les représentants des entreprises sont attendus sur le lieu choisi à 16h30. Ils reçoivent leur planning de rendez-vous, un bon pour une boisson et une collation et sont guidés vers la ou les tables qui leur sont attribuée(s).

Les entretiens ont lieu toutes les 15 minutes et durent 10 minutes, de 17h00 à 20h30. Une pause de minimum 15 minutes est prévue. Du personnel en nombre suffisant garantit le bon déroulement sur place et répond aux demandes des entreprises et des élèves.

Important :

- *En fonction de l'intérêt des jeunes pour les professions proposées, certaines entreprises auront un planning complet de 17h00 à 20h30 et d'autres auront moins de rendez-vous. L'OCOSP essaie de fixer au minimum 3 rendez-vous par entreprises et les fixe en priorité dès 17h00.*
- *Il arrive que des jeunes se désistent, souhaitent changer leur rendez-vous ou s'inscrivent tardivement. Afin de garantir un planning de rendez-vous aussi précis que possible, la liste des entretiens avec les noms des candidats n'est communiquée que sur place, le jour même, aux entreprises. Malgré toutes les précautions prises, il faut prévoir des annulations de dernière minute. Des entretiens peuvent être fixés sur place afin de compléter le planning des entreprises et des élèves, en fonction des places qui se libèrent.*
- *Il est important de respecter le timing afin d'éviter l'accumulation de retards et les dépassements d'horaire.*

ORGANISATION

- Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du canton de Vaud (Direction générale de l'enseignement postobligatoire et Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle)
- Fédération vaudoise des entrepreneurs
- Fédération patronale vaudoise
- Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie.

